

Procès-verbal de la séance extraordinaire du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tenue le **15 janvier 2024** au Centre de services scolaire situé au 102, rue Jacques-Cartier à Gaspé et via la plateforme Microsoft Teams. La rencontre est présidée par madame Julie Pariseau, présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS	Madame Patricia Banville (administratrice) Monsieur J. Antonio Blouin (administrateur) Monsieur Frédéric Côté (administrateur, vice-président) Madame Pascale Déry (administratrice) Monsieur Yves Galipeau (administrateur) Monsieur Félix Guay-Vachon (administrateur) Monsieur Jean-François Landry (administrateur) Madame Carline Minville (administratrice) Monsieur Yves Marcotte (secrétaire général) Madame Julie Pariseau (présidente) Monsieur Steven Richard (directeur général adjoint par intérim) Madame Josée Synnott (directrice générale par intérim)
ABSENT(S)	Monsieur André Hughes (administrateur non-votant) Madame Josée Roussy (administratrice)
PERMANENCE	
INVITÉ(S)	

1.0 GÉNÉRAL

1.1 *Ouverture de la réunion et constatation du quorum*

La réunion est ouverte sous la présidence de madame Julie Pariseau, présidente. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulière et valablement ouverte.

1.2 *Présidence et secrétariat de la rencontre*

La présidente, madame Julie Pariseau, agit à titre de présidente de la rencontre et monsieur Yves Marcotte agit à titre de secrétaire.

1.3 *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

Madame Pariseau fait la lecture de l'ordre du jour.

CA-2401-032

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par madame Patricia Banville **ET APPUYÉE** par monsieur J. Antonio Blouin, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

1.4 Autorisation à la direction générale par intérim de conclure des contrats de gré à gré dans le cadre de l'offensive formation en construction

La résolution d'octroi de contrat n'a pas été déposée à la séance puisque les membres ont résolu unanimement que les contrats en approvisionnement et location liés aux programmes de l'offensive de formation en construction, qui dépassent le seuil de la délégation de pouvoirs de la direction générale, devront être présentés pour adoption en séance extraordinaire du conseil d'administration.

1.5 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2.0 DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun point

3.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

Aucun point

4.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun point

5.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun point

6.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun point.

7.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point.

8.0 SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Aucun point.

9.0 SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun point.

10.0 INFORMATION ET CORRESPONDANCE

10.1 Nouvelles et correspondance de la présidence

Aucune correspondance

10.2 Nouvelles et correspondance de la direction générale

Aucune correspondance

11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

12.0 FIN DE LA RENCONTRE

12.1 Levée de la rencontre

CA-2401-033

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, par monsieur Jean-François Landry **ET APPUYÉE** par monsieur Frédéric Côté, il est résolu de lever la séance à 13 h 05.

Julie Pariseau
Présidente de la rencontre

Yves Marcotte
Secrétaire général